ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Habitat: lancement d'un projet de lotissement à Kango

Hans NDONG MERALE Libreville/Gabon

E ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Olivier-Abel Nang Ekomiye, a procédé, jeudi dernier au village Nianam situé non loin de Kango, au lancement des travaux d'aménagement d'un lotissement d'une superficie de 16 hectares. Confiés à la société de droit gabonais NFTP Construction, ces travaux prévoient la réalisation des

et des marchés.

En phase avec la politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), ce projet à caractère hautement social devrait être, selon l'entreprise en charge des travaux, effectif en 12 mois.

"Durant ces travaux qui vont se dérouler sur une période de 12 mois selon les exigences du cahier des charges, nous allons effectuer les tâches nécessaires

parcelles d'habitation, des écoles pour un résultat optimal", a précisé le coordinateur général de NFTP Construction, Etham Jean-Pierre Nguema.

> Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Olivier-Abel Nang Ekomiye, "ce projet est le fruit de la politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui ne ménage aucun effort pour améliorer les conditions de vie des populations et l'accès à la propriété. L'idée est d'offrir à chaque citoyen un cadre de vie digne."



Les autorités présentes sur le site d'aménagement des parcelles à Kango.

Aganor-Pnud: 300 producteurs bénéficient d'un appui technique



Une vue des échanges au cours de la formation.

GMNN Libreville/Gabon

OUR faciliter la distribution dans les grandes surfaces des produits locaux issus des petits producteurs, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a initié, hier, un programme de formation à l'attention de 300 producteurs issus des différents secteurs, un programme de formation mis en œuvre par l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor). Occasion de donner aux participants les outils leur permettant de respecter

les normes du marché. La formation a été dispensée au siège de l'Agence nationale pour la promotion de l'investissement du Gabon (ANPI). Autre but visé, donner aux artisans les techniques leur permettant de maîtriser toutes les exigences réglementaires, normatives et de qualité en rapport avec leur production. En effet, pendant la période Covid-19, plusieurs opérateurs ont rencontré des difficultés à exercer leurs activités. Aujourd'hui, après la crise sanitaire, il devient urgent de relancer les activités. Pour certains opérateurs, il est plus que nécessaire de trouver les moyens à cet effet.

Préservation de l'environnement : la CDC en querre contre la pollution plastique

Libreville/Gabon

PRÈS avoir obtenu le prestigieux statut de Partenaire de prestation (Delivery Partner) auprès du Fonds vert pour le climat (FVC), la Caisse des dépôts et consignations du Gabon (CDC) a organisé, dernièrement deux grandes activités citoyennes orientées vers la préservation de l'environnement. Celle-ci s'est traduite par un remarquable projet de reboisement de la mangrove de Mindoubé située dans le 5e arrondissement de Libreville.

Cette action citoyenne d'envergure en faveur de la protection de l'environnement coordonnée par l'ONG "Les Amis de la Lowe" a connu une participation massive des agents de la CDC en février dernier. Nettoyage du site, ramassage et mise en terre des propaguls (brins de mangrove) ont été les étapes clés de cette journée engagée. En présence du maire du 5e arrondissement de Libreville, cette activité a permis de sensibiliser les participants à l'importance vitale des mangroves dans l'écosystème, tout en soulignant le rôle crucial de la CDC dans le soutien aux projets environnementaux. La deuxième action a été dédiée



Les agents de la CDC au terme de leur activité citoyenne.

à la lutte contre la pollution plastique. Cette initiative fait écho à la Semaine nationale de l'environnement organisée au Gabon, du 5 au 10 juin 2023, par le ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres.

EXEMPLARITÉ* Coordonnée par l'association "Eco Logik", cette journée de sensibilisation s'est tenue le 1er juillet dernier en présence d'un représentant du Haut-Commissariat à l'environnement. Une présence qui a d'ailleurs donné une dimension nationale à l'initiative. Les employés de la CDC ont été informés des enjeux mondiaux et locaux liés à la pollution plastique, tout en étant encouragés à adopter les principes des 4R (Réduire, Réutiliser, Recycler, Refuser) pour une consommation responsable. Par le biais d'ateliers pratiques et du nettoyage d'une partie de la plage qui fait face au monument du capitaine Charles Ntchoréré (avec une collecte minutieuse des déchets plastiques), la CDC a fait preuve de son engagement en faveur de la protection des écosystèmes. "Ces deux initiatives citoyennes exemplaires montrent que les entreprises ont un rôle clé à jouer dans la préservation de l'environnement. En sensibilisant ses employés et en leur offrant des occasions concrètes d'agir, la CDC se positionne comme un acteur responsable et inspirant. Il est désormais essentiel que d'autres entreprises emboîtent le pas et intensifient leurs efforts pour lutter contre la pollution plastique et œuvrer en faveur d'un avenir durable. Une des mesures concrètes que nous pouvons tous adopter est de renoncer définitivement à l'utilisation des sacs plastiques jetables au profit de l'utilisation de paniers ou de sacs réutilisables", a indiqué la Direction générale.